

INFORMATIONS STATISTIQUES RÉCENTES

N° 04-2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Luxembourg, 31 janvier 2017

Les jeunes femmes diplômées gagnent plus que les hommes

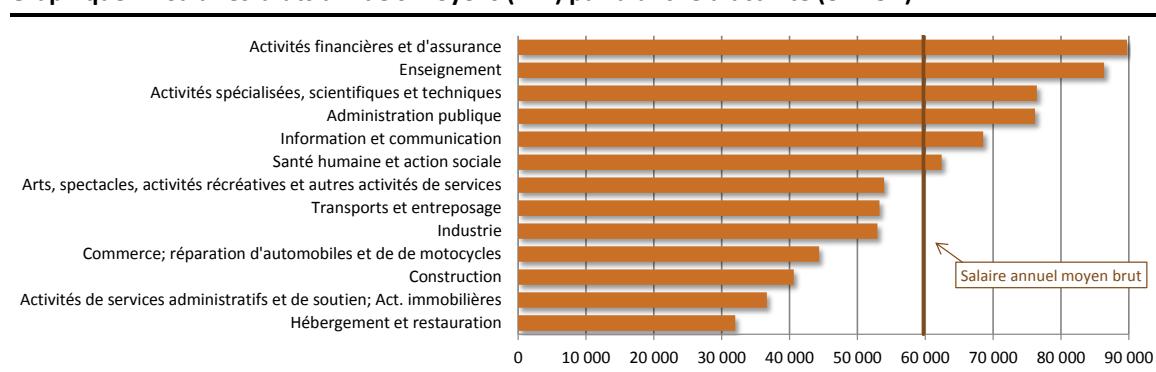
Ceci est une des conclusions de l'enquête sur la structure des salaires de 2014 réalisée par le STATEC. L'écart salarial entre hommes et femmes au Luxembourg est avec 6% parmi les plus bas de l'Union européenne. Avec 59 700 EUR, le salaire moyen brut d'un équivalent temps plein (ETP) est le plus élevé.

De fortes disparités salariales entre les secteurs

Le salaire annuel moyen est le plus élevé dans le secteur des activités financières et d'assurance et dans l'enseignement ; il est le plus faible dans l'horeca. Ces différences salariales s'expliquent dans une large mesure par le profil des salariés (niveau d'éducation, types d'occupations, âge, ancienneté, etc.). Ainsi, dans le secteur de l'enseignement, 77% des salariés sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement tertiaire et dans le secteur financier 67%. Dans l'industrie, ils ne sont que 21%, dans l'horeca 11% et dans la construction 9%.

Le salaire annuel moyen brut d'une personne ayant atteint au plus un niveau d'éducation secondaire inférieur est de 39 000 EUR, pour les détenteurs d'un diplôme du secondaire supérieur, il est de 52 000 EUR. Pour les diplômés de type Bachelor ou d'études tertiaires courtes, il monte à 76 000 EUR et pour des diplômés de type Master ou Doctorat, il est de 97 000 EUR.

Graphique 1 : Salaires bruts annuels moyens (ETP) par branche d'activité (en EUR)

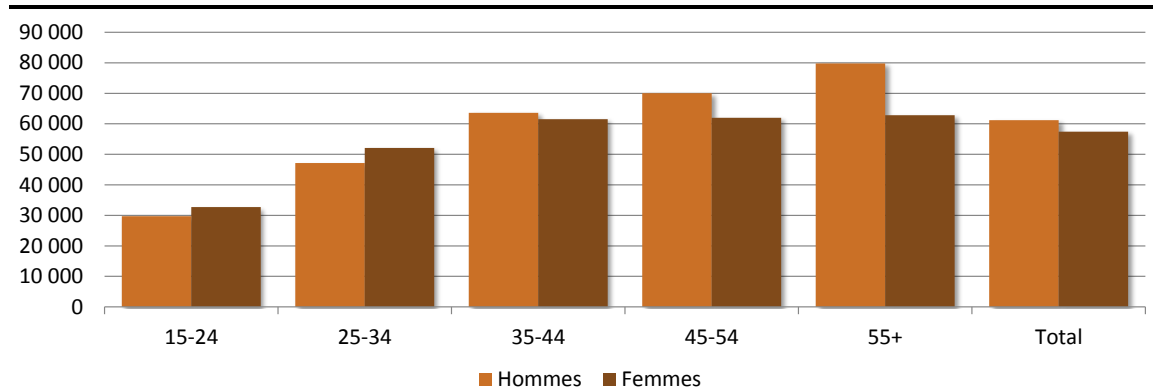


Source : STATEC - Enquête ESS2014

Au Luxembourg, les jeunes femmes sont plus diplômées que les hommes et gagnent plus

Au Luxembourg, 34% des salariés ont un niveau d'éducation tertiaire, 39% ont terminé des études secondaires supérieures. Parmi les femmes, le pourcentage de diplômés du tertiaire est plus élevé que parmi les hommes : 38% contre 31%. C'est surtout parmi les salariés jeunes, âgés de 25 à 34 ans, que l'écart en faveur des femmes est important : 51% des femmes sont diplômées du tertiaire, contre 37% des hommes seulement. C'est la raison pour laquelle le salaire moyen des femmes dépasse celui des hommes dans cette classe d'âge.

Graphique 2 : Salaires bruts annuels moyens (ETP) selon l'âge et le sexe (en EUR)



Source : STATEC - Enquête ESS2014

Forte présence de salariés de nationalité étrangère, sauf dans l'administration publique et l'enseignement

Les Luxembourgeois représentent 29% des salariés, les Français 26%, les Portugais 13%. Les résidents constituent 54% de l'emploi, les frontaliers 46%. La part des Luxembourgeois dans l'emploi varie fortement en fonction du secteur : elle est la plus élevée dans l'administration publique (97%), l'enseignement (79%) et le secteur de la santé et de l'action sociale (49%). Dans les secteurs de la construction, de l'horeca et des activités de services administratifs et de soutien, elle n'est que de l'ordre de 10%. Dans le secteur privé pris dans son ensemble, le pourcentage de Luxembourgeois est de 23%.

Les Luxembourgeois sont plus concentrés dans les secteurs et les types d'occupations plus rémunérateurs (45% travaillent dans 3 secteurs seulement, à savoir l'administration publique, l'enseignement et la santé et l'action sociale). Ils présentent des salaires moyens qui dépassent la moyenne de +19%.

Le pourcentage de frontaliers est le plus important dans l'industrie (60%), dans les activités de services administratifs et de soutien (55%) et le commerce (53%).

Le travail à durée déterminée plus limité au Luxembourg (9%) que dans la moyenne européenne (15%)

À Luxembourg, 91% des salariés ont un contrat à durée indéterminée (CDI), 3% un contrat d'intérimaire, 1% un contrat d'apprentissage, et 5% un autre type de contrat à durée déterminée (CDD).

Le travail à temps partiel reste une affaire de femmes

Si en moyenne 19% des salariés travaillent à temps partiel, ce sont 39% des femmes et 6% des hommes qui ont recours à ce type de travail. Chez les femmes, les temps partiels sont plus fréquents à partir de 35 ans, chez les hommes surtout en début et en fin de carrière (15-24 ans et 60+).

Ces chiffres sont issus de l'enquête sur la structure des salaires de 2014, qui couvre un échantillon représentatif de 23 000 salariés employés auprès de 2 400 entreprises luxembourgeoises. Les principaux résultats de cette enquête sont publiés dans le Bulletin 1/2017, intitulé « Salaires, emploi et conditions de travail ».

La publication (Bulletin n°1/2017) est disponible au STATEC b.p. 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 247-84219, fax 46 42 89, E-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/bulletin-statec/2017/01-17-Salaire-emploi/index.html>

Bureau de presse

Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Paul Reiff | Marché du travail et éducation | Tél 247-88475 | paul.reiff@statec.etat.lu ou Jérôme Hury | Statistiques sociales | Tél 247-88474 | jerome.hury@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.